



Martigues choisit CDC FAST pour signer électroniquement et dématérialiser le contrôle de Légalité

Paris, le 25 mars 2010 – Martigues, 4^{ème} ville du département des Bouches-du-Rhône avec 46 000 habitants, a sélectionné CDC FAST, leader de la dématérialisation des procédures administratives, pour signer et télétransmettre ses actes soumis au contrôle de légalité.

Dorénavant la municipalité signe électroniquement et transmet de façon sécurisée :

- 1) plus de 300 arrêtés Ressources Humaines (mutations, promotions...),
- 2) plus de 350 délibérations, dans le cadre des dix conseils municipaux annuels.

C'est ainsi que Martigues dépose en sous-préfecture près de 700 actes signés électroniquement par an, la ville bénéficiant à ce jour d'une diffusion moderne (gain de temps), écologique (réduction de papier) et certifiée (signature électronique et traçabilité) de ses échanges.

« La dématérialisation représente le progrès et la rapidité. Nos agents se sont investis personnellement dans sa mise en œuvre. Aujourd'hui nous gagnons du temps à deux niveaux : d'une part avec la signature électronique qui réduit la procédure de 1 à 2 jours et, d'autre part, sur le retour de la préfecture qui s'effectue en quelques minutes », explique Michèle CALVIER, Responsable du Service de la Gestion du Personnel de la ville.

Fortement impliqué, le service informatique a accompagné la réalisation de ce projet, les différents services concernés et la formation des utilisateurs.

« Le plus gros travail a été de définir en amont la manière dont nous voulions passer de la signature papier à la signature électronique et donc de repenser la chaîne de transmission des documents. Maintenant les appréhensions du début ont disparu, et l'on se rend compte que la télétransmission, ce n'est pas compliqué », conclut Raphaël BLAYA, Responsable du Service du Conseil Municipal.

Confortée par l'adhésion de ses utilisateurs, la ville de Martigues envisage d'étendre cette dématérialisation à la Comptabilité Publique.

À propos de CDC FAST - www.cdcfast.fr

Créée en 2006, CDC FAST est une filiale à 100% de la Caisse des Dépôts et Consignations. Tiers de confiance, la société propose une offre de télétransmission sécurisée pour les documents à forte valeur administrative, juridique et financière.

Outre la dématérialisation du Contrôle de Légalité, de la Convocation des Élus et de la gestion des Prestations Sociales, CDC FAST propose une offre de services en matière de Comptabilité Publique et expérimente plusieurs autres services dans les secteurs publics et privés. Ses services sont utilisés par plus de 2 500 établissements publics et collectivités locales.

Le métier de CDC FAST s'inscrit dans l'une des quatre priorités de la Caisse des Dépôts, dans le cadre de son plan stratégique « *Elan 2020* » : l'environnement et le développement durable.